

Avis d'annonce de projet

Réf. Dossier : 172/2019

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Les demandeurs sont Madame **Van Roy** Stéphanie et Monsieur **Deswysen** Nicolas demeurant rue Pré des Communes 54 à 4040 Herstal.

Le bien concerné est situé rue Pré des Communes 54 à 4040 Herstal et cadastré Division 5, section G, n°810X- 810P- 825D

Le projet consiste en la transformation d'une habitation unifamiliale :

- Régularisation de la modification de façades, de la démolition de murs porteurs, de la construction d'un bow-window et d'un abri de jardin
- Transformation de la façade arrière et aménagement d'une terrasse surélevée,

Et présente les caractéristiques suivantes :

Application de l'article R.IV.40-2. §1^{er}, 2° du CoDT, à savoir :

Construction ou reconstruction de bâtiments dont la profondeur, mesurée à partir de l'alignement ou du front de bâtisse lorsque les constructions voisines ne sont pas implantées sur l'alignement est supérieure à 15 mètres et dépasse de plus de 4 mètres les bâtiments situés sur les parcelles contiguës, transformation de bâtiments ayant pour effet de placer ceux-ci dans les mêmes conditions.

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 9h à 12h et de 13h à 14h du 19 août 2019 au 30 août 2019, et de 9h à 12h et de 13h30 à 16 h le 2 septembre 2019, le vendredi de 9h à 12h uniquement, à l'adresse suivante : Centre administratif « La Ruhe », Service administratif des travaux, place Jean Jaurès 45 à 4040 Herstal.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Madame **Fusella** Sandra, Architecte, téléphone : 04 256 83 13, mail : ville@herstal.be, dont le bureau se trouve place Jean Jaurès 45 à 4040 Herstal.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 19 août 2019 au 2 septembre 2019 au Collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Place Jean Jaurès 45 à 4040 Herstal ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : ville@herstal.be

Les bureaux seront fermés les 15 et 16 août 2019.

A Herstal, le 31 juillet 2019.